Envoyé en préfecture le 25/09/2023

Reçu en préfecture le 25/09/2023

Publié le

ID: 091-219102076-20230921-ACTE202304914-DE

N° 2023 049 14

DÉPARTEMENT
DE L'ESSONNE
Arrondissement de
Palaiseau
Canton d'Arpajon

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

#### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'EGLY

DATE DE CONVOCATION 14 septembre 2023	L'an deux mille vingt-trois, le 21 septembre à 20h00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Edouard MATT, Maire.  Etaient présents: M. LEHMANN, MME DELAVOIX, M. BRÉHIER, MME ROCH, M. FROGER et MME BESANÇON Maires adjoints, M. DELAHAIE, MME BOURDAIS, M. LEDUC, MME RAFOUJAULT, M. SIPA.					
DATE D'AFFICHAGE 14 septembre 2023						
NOMBRE DE CONSEILLERS	M. PICARD, MME CHARREAU, MME MERTZ, MME NOËL, M. LAURENT, M. LANOË, MME BALRADJE et M. JACQUIN formant la majorité des membres en exercice.					
EN EXERCICE : 26 PRÉSENTS : 20	Absents représentés: MME MILLER par M. FROGER, M. GOUSSEFF par MME BESANÇON et M. FRIMON-RICHARD par MME DELAVOIX					
VOTANTS: 23	Absents excusés: M. MONROIG, M. BETTI et MME TISSOT  MME BALRADJE a été élue secrétaire de séance.					

## MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur Edouard MATT, Maire d'Egly, rappelle que conformément à l'article 34 de la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant et il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

Il indique Compte tenu de la réussite de l'examen professionnel d'un agent administratif, et afin de pourvoir la nommer dans son nouveau grade, il conviendrait de mettre à jour le tableau des effectifs et de créer le grade suivant :

- 1 grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

De plus, afin d'adapter le tableau aux besoins réels du service Enfance – Jeunesse, il conviendrait de créer 2 postes d'adjoint d'animation à Temps Non Complet de la façon suivante :

- 1 grade d'adjoint d'animation à Temps Non Complet à 28h50/35ème
- 1 grade d'adjoint d'animation à Temps Non Complet à 28h75/35ème

## Le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer sur cette affaire.

### Le Conseil Municipal,

VU le code de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale.

VU la délibération n°2023-028 du 21 juin 2023, portant modification du tableau des effectifs,

CONSIDERANT la nécessité de créer un grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe - catégorie C, en raison de la réussite de son examen professionnel,

CONSIDERANT la nécessité de supprimer le grade d'adjoint administratif occupé actuellement par cet agent, à compter du 01/10/2023

CONSIDERANT la nécessité de créer 2 grades d'adjoint d'animation à Temps Non Complet - catégorie C, 1 à 28h50 et 1 à 28h75 afin de s'adapte aux besoins du service Enfance-Jeunesse,

CONSIDERANT la nécessité de mettre à jour le tableau des effectifs afin de l'adapter à la situation actuelle.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 25/09/2023 NDIQUE que le tableau des effectifs sera désormais le suivant : Reçu en préfecture le 25/09/2023

		Créé au Budget	Pourvu Titulaire TC	Publie le ID : 091-219102076-20230921-ACTE202304914-DE		
				TNC	TC	TNC
						area in
Cat A	Attaché Principal	2	2	0	0	0
	Attaché	0	0	0	0	0
Cat B	Rédacteur Principal 1 ère classe	1	1	0	0	0
	Rédacteur Principal 2ème classe	0	0	0	0	0
	Rédacteur	0	0	0	0	0
Cat C	Adjoint Administratif Princ. 1ère classe	5	5	0	0	0
	Adjoint Administratif Princ. 2ème classe	1+1	1	0	0	0
	Adjoint Administratif	4-1	3	0	1	0
	TOTAL Filière Administrative	13	12	0	1	0
Cat B	Technicien Principal 1ère classe	1	1	0	0	0
Cat C	Agent de Maitrise Principal	2	2	0	0	0
	Agent de Maitrise	0	0	0	0	0
	Adjoint Technique Princ. 1ère classe	9	8	0	0	0
	Adjoint Technique Princ. 2ème classe	13	10	0	0	0
	Adjoint Technique	16	10	0	3	1
	TOTAL Filière Technique	41	31	0	3	1
Cat C	A.T.S.E.M. Principal 1 ère classe	3	3	0	0	0
	A.T.S.E.M. Principal 2 <sup>ème</sup> classe	0	0	0	0	0
	Total filière Médico-Sociale	3	3	0	0	0
Cat B	Animateur Principal 1ère classe	1	1	0	0	0
	Animateur Principal 2ème classe	0	0	0	0	0
	Animateur	0	0	0	0	0
Cat C	Adjoint d'Animation Princ. 1ère classe	2	2	0	0	0
	Adjoint d'Animation Princ. 2ème classe	0	0	0	0	0
	Adjoint d'Animation TC	15	7	0	6	0
	Adjoint d'Animation TNC (10/35)	3	0	0	0	2
	Adjoint d'Animation TNC (20/35)	1	0	0	0	0
	Adjoint d'Animation TNC (28,50/35)	+1	0	0	0	0
	Adjoint d'Animation TNC (28,75/35)	+1	0	0	0	0
	Total Filière Animation	22+2	10	0	6	2
	TOTAL GENERAL	79+2	56	0	10	3

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif de l'exercice 2023 et seront inscrits aux budgets primitifs des exercices suivants.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié exécutoire compte

tenu de la réception en Sous Préfecture le : 25/09/23 et de la publication le: 25/09/23

Le Maire

Eddyard MATT

Pour extrait conforme, Le Maire,

MATT MATT